

## Signature du Contrat de performance Pôle Véhicule du Futur

# Dossier de presse

### Contact presse

Véronique Nardi  
Tel. 03 89 32 76 24  
vn@vehiculedufutur.com

Secrétariat Général :  
40 rue Marc Seguin  
CS 52118  
68060 MULHOUSE Cedex  
Tel. 03 89 32 76 44  
info@vehiculedufutur.com

Siège Social :  
15 rue Armand Japy  
25461 ETUPES Cedex

## Un nouveau contrat pour la phase 3.0 des pôles : l'usine à produits/services

Le Contrat de performance du Pôle Véhicule du Futur est signé ce 21 octobre 2013. Il engage sur la période 2013-2018 l'Etat, les collectivités territoriales d'Alsace et de Franche-Comté et le Pôle.

Les ambitions affichées sont fortes en terme d'impacts sur le territoire, de création de valeur et d'emplois.

Après une phase **évaluée performante** d'usine à projets, le Pôle évolue vers l'usine à produits/services et s'organise pour :

- accroître le nombre de produits/services mis sur le marché à l'issue des projets collaboratifs de R&D ;
- accompagner les PME et ETI pour optimiser les chances de mises sur le marché.

La stratégie que le Pôle met en place pour réaliser cet objectif repose sur une nouvelle offre de services pour de nouvelles ambitions :

- une sélection des projets plus orientés marché
- une sélection des projets à finalité plus court terme, sur des marchés plus matures
- des démarches d'open innovation associant les principaux donneurs d'ordres
- de l'innovation non seulement produits mais aussi process élargissant la base des entreprises potentiellement concernées
- un accompagnement spécifique des PME sous forme d'un comité d'appui en amont de leur participation à un projet jusqu'à la mise sur le marché
- un accompagnement des PME de croissance sous forme d'un coaching
- un accès aux financements européens et projets européens dans la perspective d'internationalisation des PME en lien avec nos clusters partenaires en Allemagne, Italie et Suisse.

Rappel des dates sur la labellisation du Pôle Véhicule du Futur :

- juillet 2005 : obtention du label « pôles de compétitivité »
- août 2008 & octobre 2013 : renouvellements du label

## De la R&D collaborative à la mise sur le marché

La politique des pôles de compétitivité vise à renforcer la compétitivité des entreprises sur les territoires par l'innovation.

Ecosystèmes innovants qui fédèrent sur un territoire relativement compact, entreprises et acteurs publics de la formation et de la recherche et qui répondent à une spécialisation thématique bien identifiée, technologique ou sectorielle, de leur activité, les pôles de compétitivité s'inscrivent dans le cadre des stratégies nationales et régionales en matière d'innovation et développement économique et en sont des éléments moteurs.

Les pôles de compétitivité renforcent le développement de leurs membres entreprises en incitant leurs trois types d'acteurs - entreprises, acteurs de la recherche publique et acteurs de la formation - à mener ensemble des projets d'innovation collaboratifs, partant de la R&D et devant aboutir à la mise sur le marché de produits, procédés et services innovants, afin de contribuer à la croissance des entreprises et la création d'emplois.

**La priorité de ce présent contrat est l'amélioration de l'efficacité du passage de la R&D à la mise sur le marché afin d'accroître l'impact économique des pôles de compétitivité.**

La stratégie du Pôle Véhicule du Futur s'inscrit dans les SRI (Stratégies Régionales d'Innovation) et SRDE (Stratégies Régionales de Développement Economique) des deux régions Alsace et Franche-Comté.

L'Etat et les collectivités territoriales signataires s'engagent à soutenir financièrement le fonctionnement du Pôle.

### Le Pôle Véhicule du Futur : finalité, domaines d'action et objectifs

La finalité du Pôle a toujours été de créer de la valeur et des emplois sur le territoire Alsace et Franche-Comté en améliorant la compétitivité des acteurs de la filière automobile, transport et de la mobilité par l'innovation et en développant l'attractivité des territoires Alsace et Franche-Comté.

Le Pôle s'inscrit complètement dans cette finalité avec la phase 3.0.

#### Les domaines d'action

Le Pôle réunit des membres intéressés par ses travaux sur la thématique principale **automobile, transport et mobilité.**

Les objectifs du Pôle sont déclinés sur 4 domaines d'action stratégiques :

- **Energies et propulsion** : recouvre le groupe motopropulseur et les différentes voies énergétiques associées : chaîne de traction et infrastructures de recharge hydrogène, chaîne de traction électrique et hybride, prolongateurs d'autonomie, gestion de température moteur ;
- **Cycle de vie des produits** : optimisation du cycle de vie produit, de la conception (y compris l'éco-conception) jusqu'au recyclage en passant par les matériaux, les capteurs et le processus de fabrication ;

- **Infrastructures & Communication** : regroupe toutes les Interfaces entre le véhicule et son environnement en termes de communication, recharge de véhicule électrique jusqu'à l'automatisation de la conduite avec les briques technologiques associées ;
- **Services de mobilité** : dans l'optique du dernier kilomètre ou dans les zones peu denses, inventer et mettre en place des services de mobilité sur mesure alternatifs à l'auto-solisme. Développer les briques technologiques et les équipements associés, tant débarqués qu'à bord des véhicules.

Le positionnement stratégique du Pôle est défini par 5 marchés cibles :

- le marché des composants automobiles,
- le marché des véhicules électriques,
- le marché des véhicules hydrogène,
- le marché du recyclage,
- le marché des services de mobilité.

Les 5 marchés sont segmentés dans le tableau ci-dessous, par rapport aux forces présentes sur le territoire du Pôle.

Marchés	Segments de marché
Marché des composants automobile	Solutions d'allègement
	Climatisation
	Systèmes embarqués
	Autres composants automobile
Marché des véhicules électriques	Chaîne de traction électrique
	Infrastructures de charge électrique
Marché des véhicules hydrogène	Chaîne de traction hydrogène
	Infrastructures de charge hydrogène
Marché du recyclage	Ré-emploi des produits en fin de cycle
Marché des services de mobilité	Opérateurs et collectivités
	Particuliers

### Les objectifs

Les 7 objectifs généraux de développement du Pôle sont résumés comme suit :

- Poursuivre l'usine à projets
- Mettre en place l'usine à produits /services d'avenir
- Accompagner les PME dans leur développement
- Faire de l'Alsace et de la Franche-Comté un territoire de référence européenne pour la filière hydrogène
- Accroître la capacité d'innovation des PME et ETI
- Poursuivre la dynamique européenne
- Accroître le nombre d'entreprises adhérentes au Pôle

## L'offre de services du Pôle Véhicule du Futur

Pour atteindre les objectifs fixés, l'offre de services se décline sur plusieurs volets :

### Bénéficiaire du réseau

- Accès aux éco-systèmes thématiques (réseaux d'acteurs)
- Visibilité - Promotion
- Lieux de rencontres et d'échanges

### Innovation et mise sur le marché

- Faire émerger les projets d'innovation
- Accompagner le montage des projets d'innovation
- Accompagner les entreprises vers plus d'innovation
- Assurer un suivi des projets après le financement
- Accompagner la mise sur le marché des projets d'innovation par un comité d'appui

### International

- Rechercher des partenaires et des financements pour les projets européens
- Prospecter des marchés pour promouvoir les innovations
- Effectuer une veille marchés et/ou technologique

### Formation

- Anticiper les besoins en compétences et formations
- Développer les compétences dans la filière automobile

### Développement des entreprises

- Accompagner les TPE et PME à potentiel et volontaires par un coaching
- Savoir identifier les besoins et apporter la meilleure réponse
- Favoriser l'accès aux financements
- Partager et se construire un réseau

### Développement de l'éco-système

- Développer le rayonnement international du Pôle et du territoire
- Organiser le développement des compétences nécessaires aux filières locales
- Structurer et animer les partenariats au niveau local et national
- Créer des écosystèmes de proximité
- Conforter les compétences du territoire avec des projets structurants

## Quelques indicateurs de résultats

En termes d'impact économique, le Pôle se fixe comme ambitions à fin 2018 :

- Création ou maintien d'emplois dans les filières auto, transport et mobilité en Alsace et Franche-Comté : **+ 10% de création d'emplois dans les entreprises ayant participé à un projet collaboratif de R&D**
- Croissance des entreprises : **+ 10% CA pour les entreprises ayant participé à un projet collaboratif de R&D**
- Maintenir la capacité d'innovation des PME et ETI : **50% de participants aux projets**
- Accroître la capacité de mise sur le marché des projets : **40% de taux de succès des projets orientés produits/services**
- Favoriser l'accès aux financements européens : **10 entreprises nouvelles partenaires de projets européens**
- Proposer un accompagnement personnalisé (coaching) : **20 PME**

## Insertion du Pôle dans son écosystème, partenariats et coordination avec des structures homologues

Le Pôle poursuit et amplifie les relations établies depuis plusieurs années dans trois directions :

- Coordination avec d'autres pôles ressources, technologiques ou marchés
- Coordination avec d'autres clusters en Allemagne, Italie et Suisse
- Coordination avec les plates-formes technologiques et tous les acteurs de l'écosystème de l'innovation.

## Le modèle économique et les moyens de fonctionnement du Pôle

L'équipe du Pôle est composée de 16 personnes : 10 sont financées par l'animation (contrat de performance) et 6 sont financées sur des projets européens et de performance industrielle : il s'agit de projets que le Pôle a entièrement initiés avec obtention des financements et qui ont une durée limitée dans le temps.

Le modèle économique du Pôle repose sur les principes suivants :

- Equilibre des financements publics et privés à échéance 2016 ;
- Augmentation continue du financement privé (taux 213 : 47%) pour compenser la baisse des financements publics ;
- Croissance du Pôle sur l'auto-financement :
  - les cotisations avec accroissement du nombre de membres et réflexion sur la politique de cotisations,
  - les recettes sur les projets européens et projets «filière»
  - les facturations de services
  - la mise à disposition de cadres à temps plein par PSA Peugeot Citroën.

## Budget

Le budget se maintient à 1 600 000 € / an.

## Les financeurs

### PUBLIC

L'Etat  
Région Franche-Comté  
Région Alsace  
Mulhouse Alsace Agglomération  
Pays de Montbéliard Agglomération  
Communauté d'Agglomération Belfortaine  
Communauté Urbaine de Strasbourg  
Conseil Général du Doubs  
Conseil Général de Haute-Saône  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon  
Communauté d'Agglomération de Vesoul  
Conseil Général du Jura  
Communauté d'Agglomération du Grand Dole  
Conseil Général du Territoire de Belfort



### PRIVE

PSA Peugeot Citroën



### Les membres Premium 2013

Alstom  
Delphi  
EDF  
Faurecia  
LISI Automotive  
Poclair Véhicules  
PSA Peugeot Citroën  
Schaeffler  
Sogefi Group  
Université de Haute-Alsace  
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard  
Visteon



### Les 250 adhérents

## ...❖ Mieux connaître le Pôle Véhicule du Futur

Labellisé pôle de compétitivité depuis 2005, et implanté sur les régions Alsace et Franche-Comté, le **Pôle Véhicule du Futur** est une association à but non lucratif qui fédère les acteurs industriels, académiques et de la formation dans le domaine des véhicules et des mobilités du futur.

### ...➔ Objectif du Pôle

Créer de la valeur et des emplois en améliorant la compétitivité des acteurs de la filière automobile, transports terrestres et mobilité et en développant l'attractivité du territoire Alsace Franche-Comté par l'innovation et l'excellence industrielle (**PerfoEST**) en capitalisant sur la synergie du réseau.

### ...➔ Une double mission

Stimuler l'innovation par des projets de R&D et les accompagner vers le marché.



Faire de la filière automobile d'Alsace et de Franche-Comté la plus performante de France, avec une reconnaissance à l'échelle européenne.



PerfoEST est l'ARIA d'Alsace et de Franche-Comté, Association Régionale des Industriels de l'Automobile. Elle représente en région la PFA Plateforme Filière Automobile.

### ...➔ Le Pôle en chiffres

250 membres

107 projets financés  
dont 19 projets européens